

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASINEXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX LE 14 avril (14/04/2022)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 08 avril, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS :

M. Romain LOPEZ, **Maire**,
M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, Mme Claudine MATALA, M. Pierre PUCHOUAU, Mme Stéphanie GAYET, M. Guy LOURMEDE, Mme Sophie LOPEZ, **Adjoint**,
Mme Danièle SCHATTEL, M. Bernard MOUILLERAC, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Georges SEGARD, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, M. Philippe GARCIA, M. Michel ALBERGUCCI, M. Philippe LERMINEZ, Mme Jessie COTTINET, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, M. Franck BOUSQUET, Mme Estelle HEMMAMI, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES :

M. Jérôme POUGNAND (représenté par Monsieur Luc PORTES), **Adjoint**,
Mme Danièle PAPUGA (représentée par Monsieur Pierre PUCHOUAU), M. Robert POMAREDE (représenté par Madame Stéphanie GAYET), M. Jean-Christophe THIERS (représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), Mme Anne-Marie DUPONT (représentée par Madame Any DELCHER), M. Frédéric GENRIES (représenté par Madame Jessie COTINET), Mme Laureen GONZALEZ (représentée par Madame Claudine MATALA), M. Soufiane ACHCHTOUI (représenté par Madame Sophie LOPEZ), M. Robert DUPARC (représenté par Monsieur Ignace VELA), Mme Marie CAVALIE (représentée par Madame Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux**.

Monsieur SEGARD est nommé secrétaire de séance.

32 – 14 avril 2022

32. Extension école Firmin BOUISSET – Modification de la demande de subvention auprès de la communauté de communes « Terres des Confluences »

Rapporteur : Madame GAYET.

Considérant qu'il est nécessaire de créer une extension à l'école Firmin Bouisset,

Considérant que le projet est estimé à 172 004,25 € HT pour la partie travaux et 21 040,00 € HT pour la partie études soit un total de 193 044,25 € HT,

Considérant que cette opération est susceptible d'être subventionnée par l'Etat, le Département et la Communauté de Communes Terres des Confluences,

Considérant le plan de financement prévisionnel de l'opération suivant :

DEPENSES	HT	TTC
Etudes	21 040,00 €	25 248,00 €
Travaux	172 004,25 €	206 405,10 €
Total	193 044,25 €	231 653,10 €

RECETTES

Partenaires	%	MONTANTS
Conseil Départemental	9,78%	18 879,72 €
Etat	26,00%	50 191,51 €
Communauté de Communes Terres des Confluences	32,11%	61 986,51 €
Commune	32,11%	61 986,51 €
TOTAL	100,00%	193 044,25 €

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
à l'unanimité,**

APPROUVE le projet et le plan de financement ci-dessus.

AUTORISE Monsieur le Maire à modifier la demande de subvention auprès de la Communauté de Communes Terres des Confluences (la demande de participation des autres partenaires reste inchangée) .

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la mise en œuvre de ce projet.

Pour copie conforme
Moissac le 15 avril 2022

Le Maire


Romain LOPEZ

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :